

CONTACT RESEAU-ONUSIDA GABON 2013

Conformément à l'esprit de la recommandation du plan d'action au protocole d'entente signé entre l'APF et l'ONUSIDA, nous avons eu à travailler avec madame TACK INGE qui est la responsable locale de l'ONUSIDA. Elle est arrivée au GABON en août 2012, soit juste deux mois avant notre réunion d'octobre 2012, à Libreville.

Lorsqu'il s'agit d'établir des contacts avec un représentant local, la première démarche consiste à s'assurer que l'intéressé connaît, non seulement le Réseau, mais aussi et surtout le protocole d'accord signé à Dakar.

Pour qui la concerne, Madame INK, elle semble connaître la structure et le protocole puisqu'elle nous a affirmé avoir assisté à la signature de cet accord à DAKAR, ce qui m'a fait penser qu'elle était peut être à ce moment-là, la responsable de l'ONUSIDA au Sénégal.

En termes de collaboration on peut se réjouir de ce que cette responsable connaît bien les textes et le contexte, avec une grande expérience de l'Afrique.

L'une de ses actions en notre faveur fut de nous inscrire, aux frais de l'ONUSIDA, au cours en ligne sur le thème : « la loi et les politiques législatives au service de la lutte contre le VIH/SIDA », cours initié en novembre 2012 par l'Organisation Internationale du droit au développement (OIDD) qui a son siège à Rome en Italie.

Malheureusement, nos occupations parlementaires ne nous avaient pas permis d'y participer. Nous lui avons bien évidemment exprimé tous nos regrets à ce sujet.

Il y a eu par la suite un échange de courriels concernant particulièrement une proposition discutée au Sénat relative à une modification de certaines dispositions du code pénal liés aux différents actes d'agression sexuelle tels que le viol, l'adultère et l'inceste qui ont connu une certaine aggravation des peines infligées à ces actes. On s'était tous inquiété, pensant que ces dispositions comprenaient aussi la question de la transmission volontaire du VIH/SIDA. Finalement, vérification faite, la question de transmission volontaire du VIH/SIDA n'en faisait pas partie.

Nous savons tous que ce problème est très complexe et les conséquences d'une telle disposition pourraient produire des effets inverses au but recherché dans la lutte contre cette pandémie, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'une proposition de loi introduite dans ce sens par un collègue avait occasionné un grand débat au sein de nos deux chambres du Parlement et n'avait pas pu finalement aboutir.

Le Président GUY NZOUBA NDAMA, Président de notre section APF, en avait un peu parlé au cours de nos travaux de Libreville.

Notre dernier entretien, que je qualifierais de très fructueux, a porté sur la situation de la pandémie dans notre pays mais également des derniers rapports et recommandations de l'ONUSIDA.

Il ressort de ce long échange de plus d'une heure et demie, en résumé, que :

- 1) Le Gabon a consenti des efforts importants dans le financement de la lutte contre la pandémie. Sur ce, il est cité en exemple avec d'autres pays africains.
- 2) La prévalence a reculé comme dans plusieurs autres pays du continent.
- 3) La transmission Mère-enfant diminuée.
- 4) Des efforts restent encore à faire dans le cadre de la prévention, notamment les difficultés rencontrées dans la sensibilisation relatives à des problèmes culturels tels que la précocité des rapports sexuels et le problème des rapports sexuels intergénérationnels, qui rendent vulnérables les femmes et c'est d'ailleurs dans cette catégorie, qu'on observe le plus grand nombre de nouvelles infections.

Nous avons promis de nous revoir pour discuter de la mise en œuvre de cette plateforme dans la prise en charge du VIH/SIDA qui manque cruellement au Gabon ou du moins qui est non fonctionnelle, et qui doit impulser une harmonisation des actions entre les différents acteurs, à savoir, partenaires au développement, Ministère, parlement, associations et ONG qui sont pour l'instant mal organisés.

Je voudrais, pour terminer, solliciter encore une fois, de nos instances qu'une information soit vraiment faite au niveau du sommet car nous avons souvent du mal à nous faire reconnaître au sein de certains services.

Je vous remercie.

Jean Massande, sénateur